

Homicide au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL)

Elle se déguise en médecin pour injecter un produit létal à un patient

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

MAX Martial Mba Ekoh, Gabonais âgé d'une quarantaine d'années, a trouvé la mort, dans la journée de samedi, suite à une injection dont il aurait été victime de la part de sa concubine, au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), où il était hospitalisé pour cause de maladie.

Pour accomplir son acte odieux, la présumée meurtrière, identifiée comme étant Peggy Malola Matouba, âgée d'une quarantaine d'années, se serait déguisée en médecin interne.

Le mobile de ce crime se-

rait, selon certaines indiscretions, la décision prise par le concubin de mettre un terme à leur relation amoureuse.

Une source proche du corps médical du CHUL, jointe au téléphone dans l'après-midi de samedi, explique que le patient, Max Martial Mba Ekoh, était hospitalisé au 2e étage du pavillon G de cette formation sanitaire depuis plusieurs jours, suite à un Accident vasculaire cérébral (AVC). La source ajoute que l'épouse du disparu se trouvait à son chevet, dans sa chambre d'hospitalisation, lorsque Peggy Malola Matouba, la tueuse présumée, déguisée en médecin interne et munie des objets laissant croire



Photo : Jean Madouma/L'Union

Le Centre hospitalier universitaire de Libreville où s'est produit le drame.

à une intervention médicale, a fait son entrée dans la pièce.

Y étant, la pseudo-professionnelle de santé aurait demandé à l'épouse de Mba Ekoh de sortir de la chambre, sous prétexte

qu'elle devait administrer des soins au malade, qui était assoupi à ce moment-là. Et la dame d'obtempérer.

ENQUÊTE OUVERTE • En revenant dans la chambre après le départ du

pseudo-médecin interne, l'épouse de Mba Ekoh a été surprise de trouver son mari en train de convulser. Elle est ressortie précipitamment de la salle et, comme Peggy Malola Matouba traînait encore dans les couloirs de l'hôpital, elle lui a demandé des explications sur ce qui s'est passé.

Il s'en est suivi des échanges, vifs entre les deux femmes, qui ont fini par attirer la curiosité du corps médical. En venant aux nouvelles, le personnel de l'hôpital découvre que la dame à la blouse est un imposteur.

Sur ces entrefaites, l'intruse a été maîtrisée, avant d'être remise à la Police judiciaire (PJ) pour les nécessités d'enquête.

La mise en cause aurait reconnu avoir inoculé un produit mortel à son amant, avant d'avouer avoir agi ainsi parce que celui-ci aurait décidé de se séparer d'elle, pour consacrer sa vie à son épouse.

Une version des faits démentie par la sœur du défunt, qui explique que son frère étant cloué au lit depuis deux ans, il lui était impossible d'avoir des amantes.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du drame et découvrir la nature du produit utilisé par Peggy Malola Matouba, pour envoyer ad patres Max Martial Mba Ekoh. Affaire à suivre.

Après le drame du CHUL

Nécessité d'un plan de prévention pour lutter contre l'insécurité

JNE
Libreville/Gabon

LIEU d'accueil ouvert en permanence, l'hôpital doit être sécurisé en permanence. Mais, c'est loin d'être le cas au Centre

hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), où les conditions de sécurité sont insuffisantes. Hier, c'est un bébé qui disparaissait à la maternité. Aujourd'hui, c'est un malade qui est assassiné par une personne étrangère au service, et

qui, pour tromper la vigilance de tout le monde, s'est déguisée en médecin interne.

Où cette personne s'est-elle procuré l'uniforme de service et les produits qu'elle avait en main pour tromper la vigilance du personnel hos-

pitalier et celle de l'épouse de la victime qui se trouvait au chevet de son mari au moment des faits ?

La plus grande infrastructure sanitaire du pays étant devenue vulnérable, il convient de renforcer les mesures

garantissant la sécurité des malades et des personnels, tout en lui conservant sa vocation de lieu ouvert et de confiance.

Doter le personnel des tenues floquées de l'identité de l'agent et de son service, et sécuriser

les lieux grâce à des vigiles et à l'installation de systèmes d'alarme et de vidéosurveillance un peu partout seraient déjà une avancée non négligeable, pour réduire les risques d'agression et de malveillance dans cet hôpital.

Homicide dans les environs du lycée de Sibang

Un élève de seconde tue son camarade pour des brouilles

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LE lycée public Jean-Baptiste Obiang Etoughe de Sibang, dans le sixième arrondissement de Libreville, vient, une fois de plus, d'être le théâtre d'un crime de nature à remettre au goût du jour le problème de sécurité au sein et à l'extérieur des établissements scolaires.

En effet, le vendredi 10 mai dernier, un élève de la classe de seconde, identifié comme étant Ulrich Mihindou Mihindou, 20 ans, a poignardé mortellement son condisciple Arnaud Ndong Ebana, 21 ans, au

cours d'une dispute. D'après différents témoignages, les circonstances ayant engendré ce drame se seraient produites en classe. Il s'agirait d'un coup de colère sur une banale affaire de place assise entre les deux élèves, que l'enseignant qui faisait cours à ce moment-là croyait pourtant avoir réglée.

Malheureusement, une fois à l'extérieur du lycée, Mihindou Mihindou et Ndong Ebana ont repris les hostilités, en présence d'autres camarades surchauffés.

Dans la foulée, Mihindou Mihindou se serait emparé d'un tesson de bouteille, le plantant dans l'abdomen



Photo : AJT

La stupeur prévaut au lycée de Sibang, d'autant qu'il s'agit du deuxième crime en l'espace de cinq mois.

et au bras gauche de son antagoniste. Terrassé, Arnaud Ndong Ebana s'est effondré, se vidant de son

sang. Il a ensuite été transporté quelques instants plus tard à l'hôpital d'instruction des armées

Omar Bongo Ondimba, situé non loin de là. Malheureusement, le jeune homme est passé de vie à trépas à son arrivée aux urgences.

LE FUGITIF RATRAPÉ • Entre-temps, Ulrich Mihindou Mihindou, s'étant rendu compte de la gravité de l'acte qu'il venait de commettre, a embarqué précipitamment dans un taxi-bus. Avait-il l'intention de prendre la fuite? Toujours est-il que les gendarmes de la brigade du Pk 9, informés de la situation, ont pris rapidement en chasse le taxi-bus en question. Et en l'espace de quelques minutes, le jeune meurtrier présumé a été rapidement neutralisé.

Malgré les explications des responsables du lycée public Jean-Baptiste Obiang Etoughe de Sibang - lesquels peuvent s'affranchir de ce douloureux événement, la scène de crime se situant à l'extérieur du domaine scolaire -, ce nouvel homicide impliquant deux apprenants de cet établissement scolaire est peut-être celui de trop.

Pour mémoire, le mardi 4 décembre 2018, un élève du même lycée, répondant au nom de D.E.N., 15 ans, en classe de 6e, avait reçu un coup de ciseaux asséné à la tempe par O.N.D., son camarade de 12 ans. La victime est décédée quelques jours plus tard.

Les faits du week-end

Elle se fait voler 230 000 francs par des pseudo-pasteurs

UNE femme a emprunté un taxi au niveau du Lac bleu pour Awendjé. A bord dudit véhicule se trouvaient déjà deux clients se faisant passer pour des pasteurs. Arrivé au niveau de l'échangeur de la Démocratie, l'un des "bergers" se met à poser des questions en anglais à la jeune dame. Constatant qu'elle ne comprend pas, l'autre complice assis à l'avant du taxi s'improvise traducteur. Il confie alors à cette dernière qu'ils sont pasteurs, que son collègue a capté des ondes négatives en elle et qu'il souhaite la bénir. La passagère accepte les

bénédictions qui consistent à serrer les mains du pasteur, les yeux fermés pendant quelques secondes. Au terme de la séance, l'autre pasteur lui remet des feuilles de papier qu'elle doit ranger dans son sac à main. Ce qu'elle fait et descend du véhicule arrivée à destination. Au moment de se quitter, les deux pasteurs décident de payer son transport, tout en lui demandant de partir en...paix. C'est au moment où elle voulait effectuer un achat, qu'elle se rend compte que tout son argent a disparu. Consciente qu'elle venait de se faire rouler dans la farine, elle se rend au commissariat de police du 5e arrondisse-

ment pour porter plainte.

Sauvée d'un braquage par un policier en civil

Il est 1 h 00 du matin, au quartier Charbonnages, lorsqu'une dame revenant d'une cérémonie descend du taxi au niveau de l'école conventionnée. Elle est aussitôt prise en étau par deux jeunes hommes, armés d'un couteau et d'une bouteille, qui tentent de lui arracher son sac à main. Au même moment, un fonctionnaire de police, en civil, amateur d'arts martiaux, passe par là et décide d'en savoir plus sur cette affaire. Les deux agresseurs, le voyant arriver, tentent de l'intimider. Mais

le policier, sûr de lui, met l'un d'eux K.O. L'autre délinquant, s'apercevant qu'ils ont affaire à plus fort qu'eux, prend tout simplement ses jambes à son cou, avant qu'il ne soit suivi par son complice. Un véritable soulagement pour la victime, qui n'a cessé de remercier l'agent de police.

Deux filles interpellées avec du cannabis dans un taxi

DEUX filles ont été arrêtées à bord d'un taxi au quartier Louis, lors d'un contrôle de routine de la police. Selon une source policière, il est 23 heures, lorsque les agents interpellent un taxi à la

hauteur de la montée de Louis, avec à son bord deux filles. Les agents demandent alors aux occupants du taxi de leur présenter leurs pièces d'identité. Au moment où l'une d'elles ouvre son sac à main pour prendre sa carte nationale d'identité, un agent y remarque un sachet plié de manière suspecte, qu'il demande aussitôt à vérifier. En l'ouvrant, il découvre cinq réglettes de chanvre indien. Et les deux filles d'expliquer que c'est pour un usage domestique. « Nous les avons payées avec une amie à Glass. Nous en consommons juste pour nous sentir bien », ont-elles confié aux fonctionnaires de police.